

La jeunesse comporte un Carnaval de l'esprit, du cœur et des sens."

Victor Hugo



Dossier

BUDGET

Carnaval de l'école
"Les Colibris"

Concertation

LES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Vie publique

LES FESTIVITÉS

Cadre de vie

LE FOYER MAURICE FOST

Sommaire

LE BULLETIN MUNICIPAL ! ■ VÉNÉJAN N°4
AVRIL 2016

Administration ————— 3

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Concertation ————— 4

DES ACTIONS CONCRÈTES

Économie - Solidarité — 5 - 7

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2015

FISCALITÉ 2016

SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

LES COMMISSIONS

CCAS

COLLECTE AU PROFIT DES "RESTOS DU COEUR"

Ressources Humaines — 8

LES DÉPENSES

LA FORMATION

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT (SABRE)

Vie publique ————— 9 - 10

VIE SCOLAIRE

FESTIVITÉS

AUTRES PROJETS

CENTRE DE LOISIRS

Cadre de vie ————— 11

PLAN DE CIRCULATION

RESTRUCTURATION DU FOYER M. FOST

Au fil des saisons ————— 12

PROGRAMME PRINTEMPS/ÉTÉ

Directeur de la publication : Bruno Tufféry (Maire).

Ont participé à ce bulletin : Sophie Valla, Rachel Charbonneaux, Bénédicte Chauvet, Alain Clerc, Gérard Estelle, Myriam Le Boulch, Béatrice Loison, Thierry Loison, Michel Millot, Michelle Personelli, Martine Potié, Florian Poudevigne, Gérard Sautel, Patricia Vaz, Richard Verdier.

Crédits photos : Mairie de Vénéjan.

Fini d'imprimer : avril 2016 - Tirage : 580 exemplaires.

Création graphique : Éloïse Fantone.

Réalisation : Reproconcept® à Pont-Saint-Esprit.



LES RENCONTRES VÉNÉJAN NATURE

La municipalité a souhaité pérenniser cette action ancrée depuis 8 ans dans la vie du village. Les ateliers proposés devraient aiguïser les sens des petits comme des grands. Nos partenaires locaux comme le Sitdom, les associations de Vénéjan ont encore répondu présents et nous les en remercions. Venez nombreux les découvertes seront au rendez-vous.



CONTACT

La mairie vous accueille du lundi au jeudi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Tél. : 04 66 79 25 08 - Fax : 04 66 79 25 94

Mail : mairie@venejan.fr

Site internet : www.venejan.fr

Courrier : Mairie de Vénéjan

95, Grand' Rue - 30200 VÉNÉJAN

Le mot du Maire



Édito

Le Bulletin Municip@l !

Entamée en 2014, la baisse des concours financiers de l'État aux collectivités locales se poursuit en 2016. En effet, la loi de finances confirme l'effort qui nous est demandé pour le redressement des finances publiques.

En contrepartie, le Gouvernement a mis en place un fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL), destiné aux communes et aux intercommunalités, dont les crédits s'étaleront jusqu'en 2020. Les projets seront choisis cette année sur sept types d'opérations éligibles : la réalisation de projets de rénovation thermique, de transition énergétique, de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des équipements publics, de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité et de la construction de logements ainsi que la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

Après 18 mois de travail, le dossier de restructuration du Foyer M. Fost étant prêt et apparaissant comme éligible à ce fonds, nous avons obtenu un rendez-vous en Préfecture. Nous attendons l'examen de notre demande au mois de mai.

Ce faisant, depuis le début de l'année, l'ensemble du conseil municipal travaille sur la préparation du budget 2016.

À cette fin, j'avais demandé aux adjoints et conseillers de réunir toutes les commissions municipales avant la fin 2015 afin d'établir un bilan d'activité au tiers du mandat et d'identifier des pistes d'économies sur le fonctionnement.

Concernant l'investissement, chaque commission a aussi réexaminé ses priorités en fonction du Plan Pluriannuel d'Investissement qui est le "tableau de bord" de réalisation de notre programme.

Dans ce contexte, il est à noter que depuis le début du mandat, la part communale des trois taxes directes locales n'a pas augmenté.

Pour autant, il convient également de préparer l'avenir de Vénéjan au moyen de dispositifs et d'études obligatoires ou réglementaires. À ce titre, l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la 1^{ère} modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) à l'école ont tous été approuvés par les services de l'État. Le Schéma Directeur d'Assainissement est en cours d'élaboration avec la commune de Saint-Nazaire pour en diminuer les coûts. Un Schéma de Gestion des Eaux Pluviales devra également être établi prochainement.

Tout ce qui a trait au cadre de vie, ne me fait pas oublier l'importance de la vie publique dans notre village. La période des beaux jours arrivant, nombres d'événements municipaux et animations associatives sont programmés en divers lieux de la commune. J'adresse tous mes encouragements et

"Message d'espoir"

Après les attentats, l'année 2015 restera comme une année indélébile dans nos esprits et dans nos cœurs. Tandis que nos aînés ont connu l'horreur de deux conflits mondiaux, nous subissons l'effroi d'un autre type de guerre qu'est le terrorisme. Mais il existe des lendemains d'espoirs notamment grâce à une jeunesse enthousiaste, sincère et porteuse des meilleures intentions. Nos écoliers vénéjanais en sont la parfaite illustration. En témoigne l'œuvre qu'ils ont réalisé après le 13 novembre et qui a été accrochée à leur demande dans la Mairie.

Merci à eux et à leurs enseignantes, pour ce message d'espoir que vous pouvez découvrir ci-dessous.



remerciements aux organisateurs et vous invite chaleureusement à participer à ces manifestations.

Enfin, dans l'exercice de la fonction et de la responsabilité de Maire, je voudrais souligner l'implication du personnel communal et l'engagement remarquable de chacun des 14 élus à mes côtés.

Respectueusement
Bruno Tufféry

Bruno TUFFÉRY

Concertation

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

DES ACTIONS CONCRÈTES

Si la municipalité œuvre au quotidien pour le village, la démocratie participative permet d'inscrire les Vénéjanais au cœur des réalisations citoyennes.

Pour ce faire, les commissions extra-municipales se réunissent régulièrement pour permettre d'associer les Vénéjanais à la vie de la commune. Toutes les 6 semaines environ, différents thèmes propres à chaque commission sont abordés avec méthode et dans la bonne humeur.

- La commission "Aménagement et Patrimoine" travaille ainsi sur l'aménagement de la place du village notamment sur le plan de la sécurité, dans le souci de protéger les piétons et particulièrement les enfants.
- La commission "Développement et Action Sociale" planche sur les besoins des Vénéjanais en matière de commerces et elle a élaboré le questionnaire que vous trouverez joint à ce bulletin (date limite pour le retour du questionnaire : 31 mai)
- La commission "Population et Activités locales", s'est attachée à nommer les locaux communaux à usage d'habitation dans un souci de les distinguer mieux et de faciliter leur localisation.

Le thème "Géographie" ayant été retenu, les noms de lieux remarquables suivants ont été soumis au conseil municipal qui les a validés le 25 mars.

LOGEMENTS

Adresse	Dénomination
34, Rue du Portalet	VENTOUX
141, Grand'rue	ALPILLES
17, Rue des écoles	AIGOUAL
80, Rue des écoles	LUBÉRON
130, Rue des écoles	ROUSSILLON
85, Grand'rue	CAMARGUE
85, Grand'rue	CÉVENNES

De même, le nom "Le Relais du Lavoir" proposé pour l'ancienne épicerie, a été approuvé lors du conseil municipal du 19 février.



Opération "Fleurissons Vénéjan !"

À l'initiative des membres des commissions et en partenariat avec la Municipalité, l'opération "Fleurissons Vénéjan !" a eu lieu le 26 mars. Nous nous sommes réunis autour de la place de la fontaine, dans un élan commun de sécurité et d'embellissement. Vous avez été nombreux avec vos plantoirs et vos arrosoirs pour mettre en place des jardinières en béton qui régulent le stationnement, et les fleurir. Nous avons également fleuri le Relais du Lavoir ainsi que les abords de la boulangerie et de la Mairie.



Fête de l'école "Les Colibris"

À l'occasion de la fête de l'école qui aura lieu le Samedi 2 juillet, la municipalité inaugurera la plaque du nom de l'école "Les Colibris", qui a été choisi par la commission extra-municipale et validé par le Conseil municipal. Les Vénéjanais sont conviés à partir de 11 heures à cet événement, qui sera suivi d'un vin d'honneur.

Nouvelle commission extramunicipale

Une commission jeunesse a été créée pour permettre aux enfants de venir dialoguer avec les élus et exposer leurs idées.

Rencontres Vénéjanais / municipalité

Vendredi 10 juin à 18 h 30 à l'école et Samedi 11 juin à 10 h 30 au moulin, ces moments vous permettront d'échanger directement avec les élus du village.

Inauguration d'un composteur collectif

Samedi 18 juin à 10 h 30 venez découvrir ce nouvel outil écologique mis à votre disposition sur la zone en herbe du parking au bas de la Grand'rue.

Économie - Solidarité

BUDGET/FINANCES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif, bilan d'un exercice comptable (année civile), retrace l'état des finances de la commune en recettes et en dépenses. Par ses résultats (déficit ou excédent), il influe sur le budget de l'année suivante.

Il permet de rapprocher les prévisions budgétaires aux réalisations effectives et ainsi de mesurer les écarts.

CCAS

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	2015	5 803,47 €
Recettes	2015	11 756,00 €
Résultat d'exercice	2015	5 952,53 €
Résultat reporté	2014	- 2 169,56 €
Résultat de clôture	2015	3 782,97 €

Assainissement

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	2015	14 441,77 €
Recettes	2015	16 698,78 €
Résultat d'exercice	2015	2 257,01 €
Résultat reporté	2014	0 €
Résultat de clôture	2015	2 257,01 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses	2015	18 181,36 €
Recettes	2015	31 784,96 €
Résultat d'exercice	2015	13 603,60 €
Résultat reporté	2014	37 635,18 €
Résultat de clôture	2015	51 238,78 €

Commune

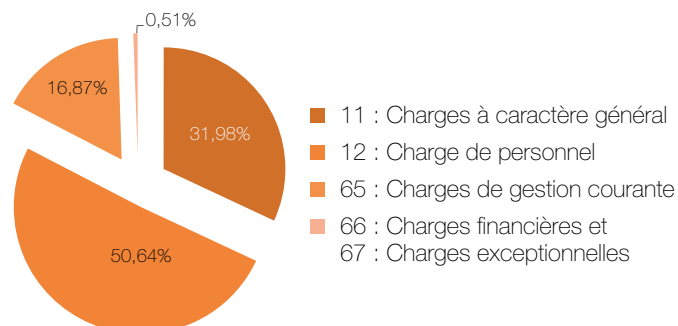
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	2015	883 015,79 €
Recettes	2015	999 926,24 €
Résultat d'exercice	2015	116 910,45 €
Résultat reporté	2014	5 134,97 €
Résultat de clôture	2015	122 045,42 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses	2015	378 174,32 €
Recettes	2015	314 195,98 €
Résultat d'exercice	2015	- 63 978,34 €
Résultat reporté	2014	202 414,33 €
Résultat de clôture	2015	138 435,99 €

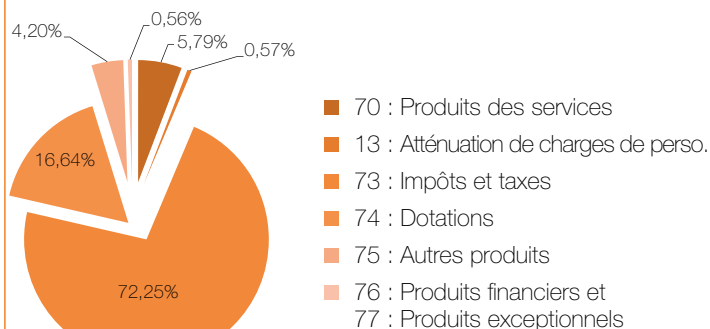
Commune

Fonctionnement

DÉPENSES

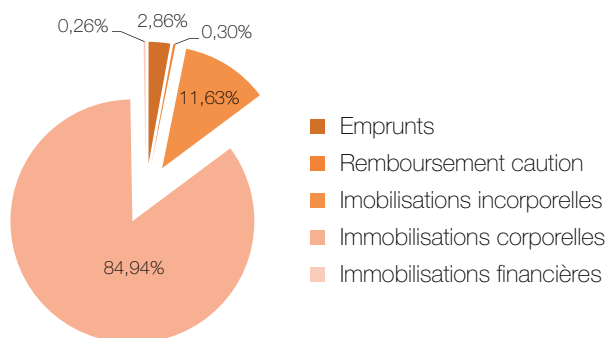


RECETTES

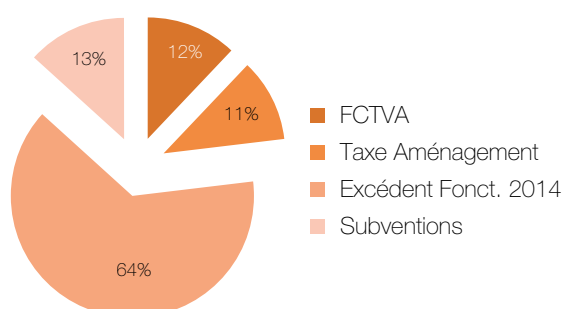


Investissement

DÉPENSES



RECETTES



AFFECTATION DES RÉSULTATS 2015

Mécanisme d'affectation des résultats au budget de l'année suivante afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires.

CCAS

FONCTIONNEMENT				
Excédent de clôture	3 782,97 €	Report	3 782,97 €	Recettes fonctionnement

Assainissement

FONCTIONNEMENT				
Excédent de clôture	2 257,01 €	Report	2 257,01 €	Recettes fonctionnement
INVESTISSEMENT				
Excédent de clôture	51 238,78 €	Report	51 238,78 €	Recettes investissement

Commune

FONCTIONNEMENT				
Excédent de clôture	122 045,42 €	Report	2 045,42 €	Recettes fonctionnement
			120 000,00 €	Recettes investissement
INVESTISSEMENT				
Excédent de clôture	138 435,99 €	Report	138 435,99 €	Recettes investissement

Budgets primitifs 2016



BUDGET 2016

- Des charges courantes maîtrisées
- Une fiscalité stable avec les taux communaux inchangés
- Un patrimoine rénové, entretenu, des investissements pour toutes les générations
- Une recherche active des subventions et des économies réalisées

Lors du vote du budget principal 2016, le Maire et la 1^{ère} Adjointe à l'économie ont rappelé les orientations budgétaires évoquées lors du débat budgétaire le 16 janvier et affinées lors des nombreuses commissions "Budget /Finances".

Ce travail collectif a conduit à l'élaboration du budget de la Commune qui prévoit, entre autres, la restructuration du Foyer M. Fost (avec recours à l'emprunt), des travaux à l'école, la réfection de la toiture de l'horloge, la fin des travaux de sécurité sur le CD 148 avec la tranche 3, l'enfouissement de réseaux, des travaux dans le cadre de l'accessibilité dans les bâtiments communaux, l'entretien de chemins et fossés, le traitement du pluvial, l'achat de matériel d'entretien, la création de la piste de pumptrack...

Les budgets CCAS, ASSAINISSEMENT ET COMMUNE ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal le vendredi 8 avril 2016.

Budget annexe CCAS

Le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à	7 800 €
--	---------

Budget annexe assainissement

Le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à	22 300 €
En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à	98 100 €

Budget principal de la commune

Le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à	998 900 €
En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à	2 398 500 €

FISCALITÉ 2016

Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales

TAXE HABITATION (TH)	
Commune	6,38 % (inchangé depuis 2012)
Moyenne départementale	26,96 %
Moyenne nationale	24,95 %

TAUX FONCIER BATI (TFB)	
Commune	13,36 % (inchangé depuis 2013)
Moyenne départementale	24,38 %
Moyenne nationale	20,52 %

TAUX FONCIER NON BATI (TFNB)	
Commune	50,31 % (inchangé depuis 2007)
Moyenne départementale	70,31 %
Moyenne nationale	49,15 %

SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Maintien du montant des tarifs repas cantine, garderie et nouvelles activités périscolaires.

Repas cantine

Tarif réduit 1 (QF ≤ 900)	3,20 €
Tarif réduit 2 (QF > 900)	3,90 €
Tarif spécial CCAS	1,00 €
Tarif exceptionnel (repas réservé hors délais)	Si tarif 1 = 4,80 € Si tarif 2 = 5,85 €
Tarif adulte	5,00 €

Garderie

Matin	1,50 €
Soir	2,00 €
Forfait matin et du soir	3,40 €
Enfant non inscrit dans les délais à la garderie du soir	2,20 €

Nouvelles activités périscolaires

Tarif réduit 1 : QF ≤ 900		
Pour 1 enfant	Pour 2 enfants	Pour 3 enfants
15 €	20 €	25 €
Tarif réduit 2 : QF > 900		
Pour 1 enfant	Pour 2 enfants	Pour 3 enfants
20 €	30 €	35 €

LES COMMISSIONS

Budget/Finances

La commission a dressé son rapport d'activité sur les deux années 2014-2015 dont voici un aperçu.

Fonctionnement

Cette commission qui se tenait trimestriellement pour analyser les différentes situations budgétaires (CCAS, Assainissement, Commune) se réunit, à présent, toutes les six semaines.

Préalablement au vote des Budgets Primitifs, le Maire organise un débat d'orientation budgétaire ainsi qu'une présentation des comptes administratifs et prévisions de budget à amender par l'ensemble des élus.

Actions

Les membres de la commission ont poursuivi leurs rencontres avec les prestataires ou fournisseurs afin de continuer de réduire les charges à caractère général.

Développement économie locale

Fonctionnement

Depuis le début du mandat, les membres de la commission ont rencontré régulièrement les artisans, commerçants, agriculteurs et les intervenants du tourisme.

Actions

- Suite au besoin exprimé par les acteurs économiques, une nouvelle signalétique avec des panneaux d'information et des flèches directionnelles a été installée.
- Un groupe de travail constitué avec les entrepreneurs de la Passadouire s'est réuni pour rédiger un règlement de la Zone Artisanale en s'appuyant sur le Plan Local d'Urbanisme.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec :
 - Le Vice-président en charge de l'économie à la Communauté d'Agglomération et le service en charge des commerces de proximité ;
 - La responsable de la Chambre de Commerce et de l'Industrie ;
 - Le responsable de l'Établissement Public Foncier ;
- Suite à la fermeture de l'épicerie, nous avons réussi à intégrer Vénéjan dans la tournée du vendredi de l'épicier ambulant "Au marchand de saisons" et à faire venir un marchand de fruits et légumes le samedi matin qui sera peut être prochainement accompagné d'un camion boucher.
- À la suite de plusieurs cambriolages dans la zone artisanale, le Maire a invité les différents Chefs d'entreprises à rencontrer le Commandant de la Brigade territoriale de proximité de gendarmerie de Pont-Saint-Esprit le 23 mars en Mairie afin d'échanger avec lui.

SOLIDARITÉS

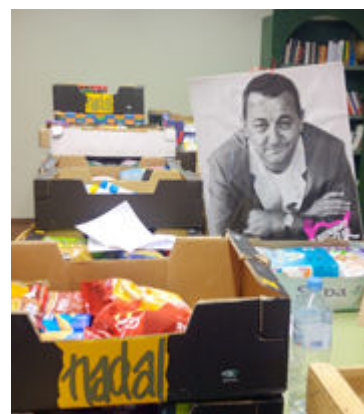
CCAS

Le CCAS a établi son "rapport d'activité 2014-2015".
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il aide et accompagne, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des enfants, des familles en difficulté... Il lutte contre les exclusions.

Le guide d'information "Bien vieillir à Vénéjan" est toujours en cours de distribution et disponible en mairie.

COLLECTE AU PROFIT DES "RESTOS DU CŒUR"

Gros succès pour cette collecte 2016, 45 caisses soit 420 kilos de dons. M. Jean-Pierre Abbas, responsable des "Restos du cœur" de Bagnols-sur-Cèze se joint à nous pour remercier les nombreux donateurs et les associations vénéjanaises.



Territoire et Ressources Humaines



RESSOURCES HUMAINES

La commission "Ressources Humaines" s'est tenue le 7 décembre 2015. Parmi les mouvements de personnel, le retour de Madame Aline Gentil qui reprend ses fonctions à l'Agence Postale Communale. Nous lui souhaitons une bonne reprise. La commission s'est également penchée sur les points suivants :

LES DÉPENSES

Les dépenses de personnel restent relativement stables en volume, elles sont en légère baisse en pourcentage par rapport au budget total de fonctionnement. En 2015, la baisse de près de 4 points par rapport à 2014 correspond à l'absence d'un agent en congé parental.

Années	Dépenses totales de fonctionnement	Dépenses de personnel	%
2013	845 298	451 714	53,0
2014	855 225	466 228	54,5
2015	883 015	447 193	50,8

LA FORMATION

En 2015, 10 agents ont bénéficié de formations d'une durée de 1 à 3 jours.

En 2016, le plan de formation prévoit :

- 1 action visant à l'amélioration du parcours professionnel (1 agent).
- 5 actions visant à l'amélioration des compétences professionnelles qui concernent 7 agents (urbanisme, parcours de la secrétaire de mairie, soudure, taille des arbres, habilitation électrique).
- 2 actions visant à l'amélioration de la sécurité des personnes et des administrés qui concernent 5 agents (appropriation des bonnes pratiques en hygiène alimentaire, bonnes pratiques pour l'utilisation des produits phytosanitaires).
- Par ailleurs, sera également engagée, une formation action visant à rendre plus lisible et performante l'organisation administrative de la commune, pour les agents et les élus.

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

A partir de 2016, la fiche support utilisée pour la détermination des objectifs et l'évaluation du travail des agents sera celle proposée par le Centre de Gestion.

INTERCOMMUNALITÉ

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE BAGNOLS-SUR-CÈZE ET SA RÉGION (SABRE)

Le Conseil Syndical du 10 décembre 2015 a arrêté les décisions suivantes pour l'année 2016 :

- Fonctionnement : pour faire face aux difficultés financières du syndicat, dues essentiellement au trop fort endettement pour réaliser la station d'épuration de l'Euze (station disproportionnée construite pour 35 000 habitants alors qu'aujourd'hui à peine 25 000 y sont reliés) et présentant de nombreuses malfaçons, le Conseil Syndical a décidé de mettre en place à partir de 2016, une part fixe annuelle à la redevance de l'assainissement collectif et de l'arrêter à 17 € par abonné. Cette part fixe viendra s'ajouter à la part variable assise sur les consommations, fixée elle à 0,63 €/m³.
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : à compter de l'année 2016, le coût de la redevance de l'assainissement non collectif passe de 140 € à 155 € par visite ; les représentants de Vénéjan ont cependant demandé qu'un point soit fait sur la base des résultats de 2015 pour voir si cette augmentation était justifiée.

RAPPEL



La périodicité des visites, pour les installations conformes passe de 5 ans à 8 ans.

Afin d'éviter les rendez-vous de visite non honorés par les propriétaires et ainsi de limiter les pertes de temps de travail des techniciens, il a été décidé de fixer une pénalité de 40 € en cas d'absence du propriétaire au 2^{ème} rendez-vous, pénalité qui s'ajoutera au tarif du contrôle.

Vie publique

RAPPEL

+ d'info sur le site www.venejan.fr

RENCONTRES VÉNÉJAN NATURE

sur le thème des 5 sens.

Le 1^{er} mai 2016 à partir de 10 h.

Au moulin.



VIE SCOLAIRE

Inscriptions aux services périscolaires

Cette année, nous vous offrons, dès le 1^{er} juin 2016, la possibilité d'inscrire vos enfants à la cantine, au Pédibus, à la garderie et aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) pour la rentrée prochaine.

RAPPEL



Pour l'année scolaire 2016-2017, conformément au Projet Éducatif du Territoire voté à l'unanimité par le conseil d'école et mis en place depuis la rentrée 2014, les élèves de Vénéjan n'auront pas cours le vendredi après-midi et auront la possibilité de s'inscrire aux Nouvelles Activités Périscolaires.

Pédibus

Suite à la désaffectation du pédibus du bas du village, celui-ci a été supprimé depuis les vacances d'hiver (voir compte rendu du conseil d'école du 9 février 2016). Le pédibus du plateau, quant à lui, fonctionne de plus belle grâce à l'implication et la participation exemplaires des parents. Rappel: pour des questions d'assurance et de responsabilité, seuls les enfants inscrits

préalablement en mairie pourront être acceptés au Pédibus.

Sécurité routière

Les sorties d'école sont souvent un moment très compliqué en matière de stationnement et de circulation occasionnant gêne et danger pour tous, en particulier pour les enfants. À la même heure, les parents des élèves de l'école et les parents de collégiens et lycéens, venus attendre leurs enfants à l'arrivée du bus, se retrouvent au cœur du village qui n'est pas adapté pour un tel afflux de véhicules.

Aussi, afin de désengorger le centre du village, nous avons proposé au SIESB (Syndicat Intercommunal pour les Établissements Scolaires secondaires de Bagnols-sur-Cèze) de modifier l'itinéraire retour des transports scolaires et de déplacer l'arrêt de dépôt du village au niveau du terrain de tennis.

Cependant, Il demeure important que chacun fasse des efforts de civisme et veille à respecter le code de la route.

ATTENTION



En raison du plan Vigipirate, il est formellement interdit de s'arrêter ou stationner le long de l'école. La gendarmerie procède à des contrôles inopinés.

FESTIVITÉS

Fête de l'école Samedi 2 juillet

Les enfants, l'équipe enseignante et le Sou des écoles vous invitent à l'école pour une journée conviviale qui mêlera jeux, spectacles et soirée dansante dans la joie et la bonne humeur. Cette journée sera aussi l'occasion de l'inaugurer le nouveau nom de l'école à 11 h autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Les 8^{èmes} Rencontres Vénéjan Nature

Cette année, ce seront les 5 sens qui seront mis à l'honneur avec des ateliers ludiques, sensoriels, scientifiques, gustatifs pour petits et grands. La sensibilisation à l'environnement reste au cœur de l'objectif de cette journée familiale. Nous remercions nos partenaires locaux pour leur participation indéfectible : le Sitdom, Knet Partage, les associations vénéjanaises, les producteurs et marchands ainsi que tous les bénévoles sans qui cette journée ne pourrait pas perdurer depuis 8 ans.

Le programme complet est disponible sur www.venejan.fr et à l'accueil de tous les lieux publics de la commune.

Journée au moulin

Le 19 juin, à l'occasion de la journée nationale des moulins, la municipalité vous propose une journée de convivialité et de partage. Des tables et des bancs ainsi que des planchas pour faire vos grillades seront mis à votre disposition pour partager un repas tiré du sac. Puis, pendant que nos "meuniers" bénévoles feront tourner les ailes du moulin, les enfants inscrits aux différentes associations culturelles ou sportives seront mis à l'honneur et auront droit à une petite surprise. Ils pourront ensuite nous proposer une démonstration de leurs talents et toutes les associations pourront en profiter pour nous faire découvrir leurs activités.

Venez nombreux pour une journée de plaisir et de bien vivre ensemble.

14 JUILLET



À l'occasion de la fête du 14 juillet, nous vous convions à la cérémonie de la Fête Nationale. Elle sera aussi l'occasion d'honorer les jeunes diplômés ainsi que les jeunes talents de la commune. Un vin d'honneur clôturera le moment officiel de la fête pour laisser place aux festivités programmées par le comité des fêtes.

Journée du mieux-vivre ensemble

Le samedi 3 septembre se tiendra la traditionnelle "journée du mieux vivre ensemble" avec au programme, l'accueil des nouveaux arrivants par la municipalité, le repas sur la place de la fontaine proposé par le Comité des Fêtes et le forum des associations qui permettra à chacun de prendre connaissance des activités mises en place pour cette nouvelle année 2016-2017.

Véné'jazz

Le samedi 10 septembre, venez profiter d'une journée de plaisir musical dans le cadre tout nouveau festival de jazz "Véné'jazz". Sur la scène du vieux village et dans la chapelle Saint Jean-Baptiste, différents groupes de jazz se succéderont. Le programme précis vous sera communiqué ultérieurement.

Toutes les activités proposées sur la commune notamment par les associations Vénéjanaïses qui contribuent à l'animation du village sont répertoriées page 12.

AUTRES PROJETS

Dans le cadre de l'aménagement du terrain communal en face du foyer Maurice Fost (arbres commémoratifs, pumtrack, etc.), nous envisageons le déplacement du parcours santé afin de mettre en valeur cette installation peu utilisée et de proposer un espace de loisirs cohérent. La communauté d'agglomération du Gard Rhodanien propriétaire de l'infrastructure a été sollicitée à cette fin.

CENTRE DE LOISIRS

La Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien est dotée d'un réseau de structures d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 12 ans et les adolescents, ouvertes les mercredis et pendant les vacances scolaires. Vénéjan dépend de Saint-Alexandre / Saint-Nazaire pour les 3-11 ans et de Laudun-l'Ardoise pour les ados.

L'agglomération soutient et développe les actions auprès des enfants et des jeunes, en :

- Proposant une offre d'accueil adaptée aux différentes tranches d'âge et une offre de service en faveur de la jeunesse.
- Développant une politique tarifaire équitable permettant l'accès au plus grand nombre.
- Favorisant le développement et optimisant l'offre d'accueil.
- Contribuant à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité pour les plus grands.
- Répondant aux besoins grandissants des familles qui doivent concilier vie familiale et vie professionnelle.

Pour les programmes et les inscriptions n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'agglomération :

www.gardrhodanien.com/accueils_de_loisirs_alsh.html

INFO +



Un marché hebdomadaire se dessine sur la place de la Fontaine le samedi matin : marchand de primeurs et bientôt plus nous l'espérons.





PLAN DE CIRCULATION, STATIONNEMENT ET ACCESSIBILITÉ

CD148 – Route de Bagnols

Poursuite des travaux avec la tranche 3 pour un montant total de 162 486 € HT (Part Conseil Départemental 80 282 € / Part Communale 82 204 €).

Outre la réfection nécessaire de la chaussée, ces travaux offrent la double opportunité d'étendre le réseau d'assainissement pour un raccordement des riverains aujourd'hui en assainissement autonome mais aussi de remplacer la conduite d'eau potable de Saint-Nazaire en amiante-ciment. Ces derniers travaux étant pris en charge par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Haut Gard.

5 lampadaires seront implantés pour assurer la continuité de l'éclairage public et sécuriser le nouveau cheminement piéton jusqu'au rond-point.

Enfin, les trottoirs de la zone 1, réalisés il y a une quinzaine d'années entre le village et la cave, seront ponctuellement rénovés.

CD148A – Route de la Gare

Les amendes de police 2013 ont permis de réaliser des travaux de sécurité pour la circulation routière et piétonnières.

Cette année en complément des aménagements, le syndicat d'électricité SMEG30 devrait valider le dossier que nous avons présenté en 2015, pour l'enfouissement

des réseaux électriques et télécommunications avec une première tranche qui partira du carrefour de l'auberge jusqu'à l'impasse des roseaux. Sauf aléa, ces travaux sont prévus deuxième semestre 2016.

L'ouverture de tranchée sera aussi l'occasion de remplacer les conduites d'eau potable en amiante-ciment et d'assurer la réfection et l'aménagement du trottoir nord.

Borne de recharge accélérée pour les véhicules électriques

Le SMEG30 a validé notre candidature pour la mise en place d'une borne de ce type qui permet à la commune de Vénéjan d'être référencée au niveau national comme point de recharge.

Son implantation, près du Foyer M. Fost, en coordination avec les travaux de restructuration du bâtiment a permis d'appuyer notre dossier de demande de subvention auprès de la Région.

RESTRUCTURATION DU FOYER M. FOST

À plusieurs reprises le Maire et les Adjoints se sont déplacés pour rencontrer les Services de la Préfecture, du Conseil Départemental à Nîmes et ceux du

Conseil Régional et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) à Montpellier.

Tous nos interlocuteurs ont reconnu l'exemplarité de notre dossier axé sur l'accessibilité, la sécurité, mais aussi surtout sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

L'éligibilité du projet à différentes subventions tient aussi au choix qui a été fait de rénover un solide et grand bâtiment existant plutôt que d'en construire un nouveau.

Ainsi cela permet de sauvegarder le patrimoine de cet ancien bâtiment industriel EDF et de ne pas rajouter de frais de fonctionnement engendrés par une nouvelle construction.

L'objectif de la Municipalité est d'obtenir le plus de subventions différentes possibles pour un bâtiment qui vise la future réglementation RT2020 et qui sera à énergie positive suivant le label BEPOS-Effinergie (le bâtiment produira plus d'énergie qu'il n'en consommera).

L'avant-projet définitif est finalisé, place sera donnée aux espaces extérieurs et à la vue sur le village, le permis de construire est déposé pour un début des travaux deuxième semestre 2016.

Nous ne manquerons pas de vous faire part du projet final qui va nettement améliorer ce lieu de vie pour les Vénéjanais : plus économe, plus fonctionnel, plus confortable, plus sécurisé, plus esthétique.

Au Fil des Saisons

Date	Événement	Lieux	Horaires	Contacts
Dimanche 1 ^{er} mai	8 ^{ème} Rencontre Vénéjan Nature	Devant le moulin	10 h - 18 h	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08
Vendredi 6 mai	Soirée belote	Foyer Maurice Fost	20 h 30	Véné'jeux
Dimanche 8 mai	Vide grenier	Au plateau	Toute la journée	Familles Rurales 06 19 93 38 47
	Exposition généalogique "L'école d'autrefois"	Chapelle Saint Jean-Baptiste	10 h à 18 h	Racines
Samedi 28 mai	Rencontre chorales	Chapelle Saint Jean-Baptiste	A partir de 15 h	TEELGO
	Chasse au trésor	Le village	14 h à l'école	Le Sou des écoles
Vendredi 3 juin	Soirée belote	Place de la fontaine	20 h 30	Véné'jeux
Vendredi 10 juin	Rencontre Vénéjanais Municipalité	École de Vénéjan	18 h 30 - 20 h	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08
Samedi 11 juin	Rencontre Vénéjanais Municipalité	Moulin à vent	10 h 30 - 12 h	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08
Dimanche 12 juin	"Le Procès de Molière"	Scène du vieux village	20 h 30	Association Sud Horizon
Samedi 18 juin	Inauguration du composteur collectif	Parking en bas de la Grand'Rue	10 h 30	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08
Dimanche 19 juin	Journée au Moulin	Moulin à vent	Toute la journée	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08
Vendredi 24 juin	Randonnée vers Gicon	Départ place de la fontaine	Départ 19 h	Loisirs Culturels et Sportifs et Familles rurales
Samedi 25 juin	5 ^{ème} journée festive Bodéga	Boulodrome	Journée et soirée	AS Vénéjan Réservations repas 04 66 39 01 98
Lundi 27 juin	Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école	Chapelle Saint Jean-Baptiste	14 h	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08
Mardi 28 juin	Soirées Musicales Trio clarinette piano - violoncelle	Chapelle Saint Jean-Baptiste	21 h 30	Les soirées musicales 06 10 75 39 41
Jeudi 30 juin	Soirées Musicales Trio à cordes : violon, alto, violoncelle	Chapelle Saint Jean-Baptiste	21 h 30	Les soirées musicales 06 10 75 39 41
Vendredi 1 ^{er} juillet	Fête de Familles Rurales et auditions	Scène du vieux village / Chapelle Saint Jean-Baptiste	17 h - 23 h	Familles Rurales 06 19 93 38 47
	Soirée belote	Place de la fontaine	20 h 30	Véné'jeux
Samedi 2 juillet	Inauguration du nom de l'école du village	École de Vénéjan	11 h	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08
	Fête de l'école	École de Vénéjan	Toute la journée	Sou des écoles et enseignantes
Mardi 5 juillet	Soirées Musicales Récital de piano	Chapelle Saint Jean-Baptiste	21 h 30	Les soirées musicales 06 10 75 39 41
Samedi 9 juillet	Gratifieria	Place de la Fontaine	10 h à 17 h	TEELGO et Comité des Fêtes
	Concert rock	Scène du vieux village	21 h 30	TEELGO
Mardi 14 juillet	Fête Nationale	Place de la fontaine	Toute la journée	Comité des fêtes
Samedi 3 septembre	Journée du mieux vivre ensemble	Place de la fontaine	Toute la journée	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08
Samedi 10 septembre	Véné'jazz	Chapelle Saint Jean-Baptiste / Scène du vieux village	-	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08
Samedi 17 septembre et dimanche 18 septembre	Journées Européennes du Patrimoine	Moulin à vent Chapelle Saint Jean-Baptiste	10 h - 12 h 14 h - 17 h	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08
Dimanche 9 octobre	Course des Sources	Moulin de Vénéjan	Départs 9 h 30 et 10 h	Mairie de Vénéjan 04 66 79 25 08

